

et tentants gisements de pétrole de ce pays. Devant cette menace imminente, le gouvernement saoudien a demandé l'aide de la communauté internationale. Les États-Unis et d'autres pays ont répondu immédiatement à la requête saoudienne, intervention qui a eu des effets évidents.

Voici donc en quoi consiste essentiellement la crise :

- en envahissant le Koweït, l'Iraq a porté atteinte à la paix et à la sécurité internationale et violé le droit international;
- la communauté internationale a condamné quasi unanimement l'occupation du Koweït par l'Iraq;
- l'Iraq n'a pas respecté les résolutions du Conseil de sécurité visant à régler la crise.

S'il n'est pas possible par des moyens pacifiques d'amener un pays à respecter les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, la Charte des Nations Unies permet le recours à la force.

Les risques d'un conflit militaire entre l'Iraq et la force internationale déployée contre lui sont réels. Un tel conflit aurait de graves conséquences humaines, politiques et économiques, pour l'ensemble des pays du Moyen-Orient et surtout pour l'Iraq. Nous courons toutefois un danger encore plus grand si nous laissons l'Iraq parvenir à ses fins.

Ce genre de conflit n'est pas inévitable. Mais l'Iraq doit comprendre la conviction et la détermination de la communauté internationale. Il est évident que l'Iraq ne comprend que le langage de la force. La façon la plus efficace d'instaurer la paix est de s'assurer que l'Iraq comprend bien que le non-respect des résolutions entraînera l'utilisation de la force.

L'utilisation de la force par l'Iraq ne peut être récompensée, sauf au risque de compromettre le fondement de la paix et de la sécurité dans le monde. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada a, sur ce fondement, investi d'énormes efforts dans la mise en place d'institutions internationales et dans l'établissement de moyens efficaces d'obtenir le règlement pacifique des différends. Il faut convaincre l'Iraq de retirer ses troupes et d'utiliser ces moyens.